



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



Qui se soucie de la sécurité des Surveillant(e)s ?

Il ne se passe pas une seule journée sans que les surveillant(e)s ne subissent les violences verbales et physiques, intra et extramuros, que ce soit de la part de certains détenus, ex-détenus ou de leurs amis/famille.

Récemment, à Bourges, dans le Cher, deux anciens détenus ont reconnu un surveillant dans un commerce et lui ont asséné des coups.

Deux mois plus tôt, un collègue de Châteaudun qui se rendait au travail s'est fait violemment agresser par 2 individus qui lui ont reproché une altercation avec un détenu.

S'il y a malheureusement des agressions que l'on ne peut prévenir, il existe des situations où des responsables, ou plutôt des donneurs d'ordres, mettent volontairement en danger les agents.

Comme au PREJ de St Quentin Fallavier le 4 janvier 2023, après que son responsable régional ait intimé l'ordre à l'un de nos collègues de partir en renfort ELSP à Valence, **seul, en uniforme, armé, en véhicule banalisé !**

En dehors de tout bon sens et de méconnaissance des textes, visiblement ce « responsable » s'essuie les godasses sur la doctrine d'emploi des ESP !

Notre collègue a bien tenté de faire part de ses inquiétudes et de son appréhension à effectuer cette mission tout seul en vain, sous la menace de sanction celui-ci s'est exécuté.

Cerise sur le gâteau à son arrivée à Valence, sa présence suscitera l'incompréhension de ses collègues qui étaient en effectif suffisant pour exécuter la mission...

Comment ne pas parler de cet autre abus de pouvoir de ce « responsable » qui consiste à avertir les agents par voie de SMS d'un changement de service, la veille pour le lendemain, les agents n'ayant d'autre choix que donner une suite favorable, au risque de se voir amputer des heures.

Pour beaucoup moins que ça, des surveillant(e)s sont régulièrement traduis devant le conseil de discipline au nom du code de déontologie !

Le Bureau National, 05 janvier 2023